

Tel: 05 46 50 64 63 E-mail: contact@gerfiplus.fr

Ref. P1018

## L'évolution des ESAT au regard du rapport de l'IGAS (Octobre 2019)

## **OBJECTIFS**

- S'approprier les orientations stratégiques et les recommandations du rapport de l'IGAS de 2019, afin de pouvoir les transposer en termes d'actions à mener au sein de son ESAT.
- ldentifier les leviers sur lesquels s'appuyer pour s'engager avec ses équipes et les différents partenaires vers les évolutions indispensables à mener.

## **PROGRAMME**

- Le rapport de l'IGAS d'octobre 2019
- constats : évolution des publics accueillis, des accompagnements proposés, des activités commerciales, contribution à l'inclusion
- orientations
- . la réaffirmation du milieu protégé comme facteur d'inclusion
- . la reconnaissance du droit universel au travail en milieu ordinaire
- . le maintien de la possibilité d'accès aux emplois protégés (quand le milieu ordinaire est temporairement ou durablement impossible)
- . la « portabilité » et souplesse des accompagnements (en amont, au sein de l'ESAT et en milieu ordinaire)
- Evaluation de la situation spécifique de son établissement au regard des recommandations
- constats et transposition en termes de plan d'action
- . organisation et pilotage de la phase d'orientation des personnes accueillies
- . souplesse de gestion des ESAT
- Place et rôle des ESAT dans l'environnement économique
- Actions prioritaires à mettre en œuvre et identification des partenaires sur son territoire
- procédures d'admission
- former, valoriser, professionnaliser les travailleurs
  s'ouvrir sur le milieu ordinaire et sécuriser les parties prenantes (bénéficiaires, entreprises, ESAT)
- proposer des offres « passerelles »



<u>Méthode pédagogique</u> : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques

Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Directeurs, cadres ou chefs de services en ESAT

<u>Animation</u>: Evaluateur externe, directeur d'ESAT, titulaire Master II Gestion et administration des entreprises

Nombre de participants : 12 personnes maxi

**DPC**: nous consulter

Durée: 4 jours, soit 28 heures

**INTRA** 

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu Sessions programmées

**Droits d'inscription** 

• La Rochelle (17) Du 21/03/2022 au 24/03/2022

1095€



